







Montpellier, le 17 juillet 2013

2013, une belle année pour la reproduction de l'Aigle de Bonelli

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas pour l'Aigle de Bonelli en France. L'année 2012 n'avait vu s'envoler que 17 aiglons alors que 32 jeunes aigles se sont envolés en 2013, un chiffre constaté pour la 2e fois seulement en 20 ans.

L'Aigle de Bonelli reste toutefois le rapace le plus menacé de France

Avec seulement 30 couples cantonnés depuis 4 ans en Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes, cette espèce bénéficie d'un Plan national d'actions qui vise notamment à réduire les principales menaces qui pèsent sur sa survie (électrocution, braconnage, dérangement, modification des habitats). La mortalité des oiseaux adultes et immatures reste toutefois encore trop élevée malgré des efforts importants engagés. La découverte d'un oiseau adulte tué par un tir de plombs dans les Gorges de l'Ardèche au printemps 2013, rappelle le travail qui reste à accomplir pour rétablir la place de cet aigle emblématique des garrigues.

Que deviendront ces aiglons de l'année 2013?

Après leur envol, ils seront, pendant plusieurs semaines, dépendants des parents. Puis, ils s'émanciperont progressivement pour se disperser préférentiellement vers le sud-ouest jusqu'en Espagne (quelques oiseaux « s'égarent » toutefois presque chaque année vers le nord et l'ouest loin de la région méditerranéenne). Pendant 1 à 4 ans, ils évolueront sur un vaste espace du sud-est, de la France au centre de l'Espagne. Durant cette période, ils seront exposés à diverses menaces et subiront donc d'importantes pertes. Moins de 50 % des jeunes atteindront probablement l'âge de 1 an et 10 à 20 % atteindront 4 ans. A cet âge, ils formeront un couple et se reproduiront. Ainsi, en moyenne annuelle, 4 aigles supplémentaires sont susceptibles de remplacer les 6 adultes qui meurent. Les jeunes produits par la population française ne seraient donc à eux seuls pas assez nombreux pour compenser la perte d'adultes et encore moins pour former de nouveaux couples. Heureusement, de jeunes oiseaux nés en Espagne (essentiellement en Catalogne) s'installent en France (l'inverse se produit aussi) et équilibrent les effectifs. Voilà qui explique en bonne partie pourguoi la population française est stable et ne progressera que très difficilement.

Le nouveau Plan national d'actions met l'accent sur la reconquête active des sites « vacants »

Le nouveau plan national en faveur de l'aigle de Bonelli se concentre sur la réduction des menaces et la reconquête de sites de nidification utilisés historiquement mais abandonnés, du fait d'une augmentation significative des dérangements ou de leur dégradation par diverses activités. La possibilité d'un accroissement de la population d'Aigles de Bonelli en France nécessite de préserver et de restaurer ces anciens sites de reproduction.

Contacts presse :

Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Languedoc-Roussillon : Florence Fabry – 04 34 46 64 20 – florence.fabry@developpement-durable.gouv.fr

Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur : Irène Nzakou, chargée de communication – 04 42 26 74 31 - <u>irene.nzakou@cen-paca.org</u>

Contacts des coordinateurs techniques :

Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon (coordinateur technique du Plan National d'Actions Aigle de Bonelli) : Olivier Scher – 04 67 29 90 65 - pna@cenlr.org

Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (opérateur technique du Plan National d'Actions Aigle de Bonelli en PACA) : Cécile Ponchon – 04 90 47 93 93 - cecile.ponchon@cen-paca.org

Ligue pour la Protection des Oiseaux Coordination Rhône-Alpes - (coordinateur technique du Plan National d'Actions Aigle de Bonelli en Rhône-Alpes) : Michel Mure – 04 75 35 55 90 – michel.mure@lpo.fr

Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Languedoc-Roussillon (coordinatrice du Plan National d'Actions Aigle de Bonelli) : Patrick Boudarel – 04 34 46 66 54 patrick.boudarel@developpement-durable.gouv.fr

Site du Plan national d'actions Aigle de Bonelli : http://www.aigledebonelli.fr/